

## Observatoire de l'emploi des entrepreneurs 33 189 chefs d'entreprise ont perdu leur emploi en 2020

### Les dirigeants expérimentés à la tête de PME premières victimes de la crise

L'association GSC et la société Altares dévoilent la 5<sup>ème</sup> édition de l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs. En 2020, 33 189 femmes et hommes chefs d'entreprise ont perdu leur activité professionnelle, une diminution de 31,4 % par rapport à l'année 2019. Les mesures prises par le gouvernement dans le cadre de la crise de la COVID-19 ont protégé temporairement les dirigeants de la faillite. Les chefs d'entreprise expérimentés à la tête de PME sont les premiers à être impactés.

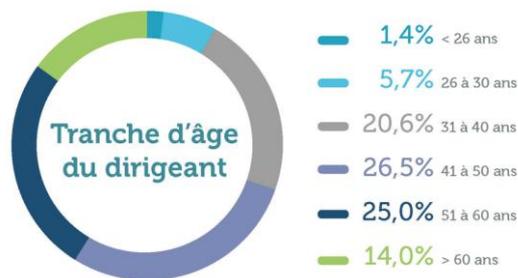
**Pour Anthony Streicher, Président de l'association GSC :** « Nous ne pouvons pas nous réjouir de cette baisse historique du nombre de chefs d'entreprise en situation de chômage. Ces chiffres ne sont malheureusement qu'un mirage qui doivent inciter à redoubler de prudence. Les dispositifs de l'État ont permis aux entreprises de maintenir la tête hors de l'eau, mais ne soyons pas naïfs, l'arrêt progressif des aides va provoquer un raz-de-marée pour des milliers de chefs d'entreprise. »

### La crise touche les chefs d'entreprise expérimentés

En 2020, 33 189 chefs d'entreprise ont dû faire face à une liquidation judiciaire. En baisse de près de 31 % par rapport à 2019, le nombre de dirigeants ayant perdu leur emploi est au plus bas depuis la création de l'Observatoire.

L'âge médian des dirigeants impactés est de 48 ans soit 2 ans de plus qu'en 2019. Ces chefs d'entreprise « senior » et expérimentés auront davantage de difficultés à rebondir après le prononcé de la liquidation judiciaire de leur entreprise.

Près d'un tiers des entrepreneurs en situation de perte d'activité avaient plus de 50 ans avec 12 952 dirigeants concernés.



« Notre devoir est de sauver tous les entrepreneurs, ces femmes et ces hommes qui créent de la richesse et des emplois dans notre pays. La crise s'attaque à des chefs d'entreprise installés dans leur vie personnelle qui peuvent avoir des charges familiales et une pression financière lourdes. J'ai demandé à ce que le plafond et les conditions d'accès à l'allocation des travailleurs indépendants (ATI) soient temporairement modifiés jusqu'au 30 juin 2022. Mais, au-delà de la situation d'urgence, tous les dirigeants doivent avoir connaissance des filets de sécurité existants et des moyens de protéger leur famille, leurs revenus quand tout s'écroule. C'est notre responsabilité collective de les informer pour éviter des situations dramatiques. » **explique Anthony Streicher.**

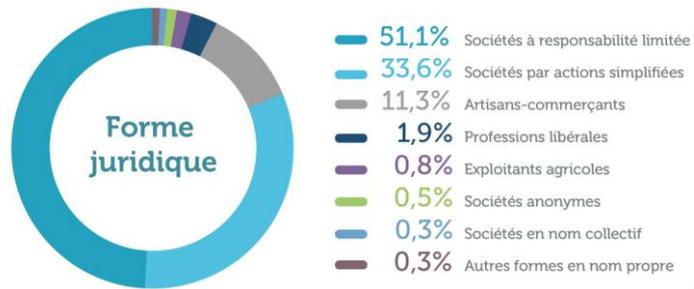
## Les gérants des PME plus fortement impactés

Les entrepreneurs à la tête de structures de moins de 5 salariés connaissent le plus fort recul de perte d'emploi. Il s'agit généralement de jeunes entreprises qui ont fait preuve de plus de souplesse et d'une transformation rapide pour s'adapter au contexte. Cependant, 9 dirigeants sur 10 en situation de chômage en 2020, avaient une entreprise de moins de 5 salariés soit 27 147 chefs d'entreprise.

Sur l'année 2020, ce sont les dirigeants de PME, souvent installés depuis plusieurs années dans leur secteur, qui ont connu la plus forte progression (+ 20,9 % en un an). Cette nécessaire agilité dans un contexte de crise n'est pas toujours aussi bien ancrée dans des structures d'envergure.

Les gérants d'entreprise avec un chiffre d'affaires supérieur à 2 millions d'euros ont moins bien résisté. 151 entrepreneurs concernés se trouvaient à la tête d'une société dont le chiffre d'affaires était supérieur à 10 millions d'euros, soit une augmentation de perte d'emploi des dirigeants de 42,5 % par rapport à l'année 2019.

Les gérants de SARL représentent plus de la moitié des pertes avec 15 864 dirigeants sans emploi (en baisse de 38,3 %). 10 436 autres chefs d'entreprise étaient à la tête d'une SAS.



« Un record de création d'entreprises, un nombre de défaillances au plus bas depuis 30 ans ! Dans un contexte économique et sanitaire inédits, ces remarquables indicateurs de performance ne font toutefois pas illusion. En 2020, l'économie réelle a mis un genou à terre et les entrepreneurs se sont efforcés de tenir au prix d'efforts humains et financiers exceptionnels.

Heureusement, l'horizon s'éclaircit enfin. La reprise se profile mais avec elle, aussi, le durcissement du risque commercial et financier. Le nombre de dirigeants en situation de perte d'emploi devrait augmenter en 2021 et plus encore en 2022. C'est pourquoi Altares et l'Association GSC portent ensemble depuis 5 ans cet Observatoire de l'emploi des entrepreneurs. Sensibiliser chaque dirigeant à l'importance de se garantir contre la perte d'emploi : un enjeu social et économique majeur. » explique Frédéric Barth, Directeur Général d'Altares.

## L'ensemble des secteurs marqués par la baisse

Les entrepreneurs de la construction (7 179) et du commerce (7 056) représentent près de la moitié des pertes d'emploi malgré une baisse respective de 36 % et 33 %. Les activités de commerce considérées pendant les confinements comme « non-essentiels » concentrent les plus faibles reculs : - 25,9 % pour le commerce de l'habillement contre - 33,5 % pour les commerces alimentaires.

Les aides de l'État envers les secteurs à l'arrêt pendant la crise, ont permis de contenir temporairement la perte d'emploi des dirigeants. Dans le domaine de l'hébergement, restauration et débit de boissons, 4 377 femmes et hommes se sont retrouvés au chômage en 2020. Le secteur de la restauration concentre à lui seul plus des trois-quarts des chefs d'entreprise impactés.

Les difficultés sont également présentes dans le domaine du service. 4 372 entrepreneurs ont perdu leur emploi dans les services aux entreprises. De fortes disparités sont constatées entre les différentes activités du secteur. Les activités liées à l'emploi particulièrement en difficulté en 2019, connaissent le plus fort recul (- 45,5 %) tout comme l'activité de nettoyage de bâtiments (416 entrepreneurs impactés contre 624 en 2019).

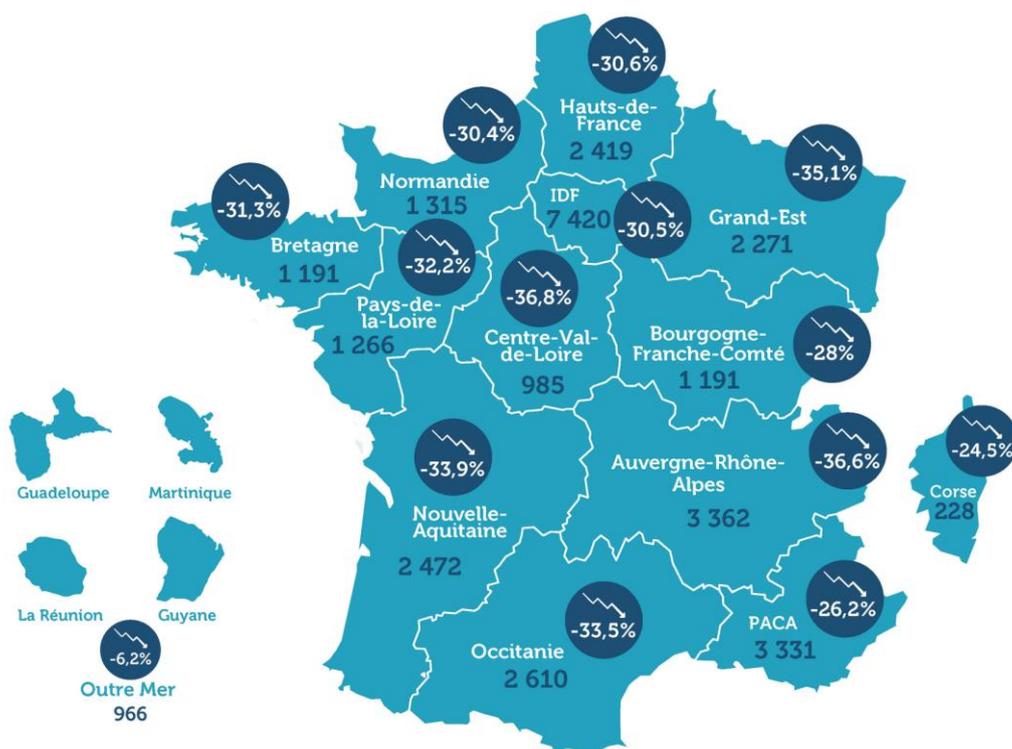
Le secteur information et communication connaît la plus faible évolution ; 935 entrepreneurs ont perdu leur emploi en 2020, contre 1 158 en 2019.



### La Martinique, seul département français à connaître une augmentation des chefs d'entreprise en situation de « chômage »

L'ensemble du territoire enregistre une diminution du nombre d'entrepreneurs en situation de perte d'emploi. Les régions Ile-de-France (23,9 %), Auvergne-Rhône-Alpes (10,8 %) et PACA (10,7 %) représentent à elles seules près de la moitié des pertes d'emploi en France. Dans trois régions la baisse des pertes d'emploi des dirigeants est supérieure à 35 % : Grand Est (2 271 ; - 35,1%), Auvergne-Rhône-Alpes (3362 ; - 36,6 %), Centre-Val de Loire (985 ; - 36,8 %).

L'Outre-mer fait face à un recul moins conséquent (- 6,2 %) en raison d'une augmentation significative de 61,4 % en Martinique.



### **Méthodologie**

Les données sont issues de l'étude des entreprises en liquidation judiciaire prononcée par le Tribunal de Commerce ou de Grande Instance. Ne sont pas intégrées les procédures à l'amiable de dissolution ou de liquidation de même que les révocations des mandataires sociaux.

#### **A propos de l'Association GSC**

Depuis plus de 40 ans, l'association GSC se donne pour mission d'informer et de sensibiliser les chefs d'entreprise, des risques de leur situation et plus particulièrement la perte d'emploi.

La GSC est la réponse qu'ont élaborées les organisations patronales face au besoin de protection chômage des indépendants. L'association GSC est l'association qui a souscrit le contrat d'assurance de groupe GSC auprès d'un pool d'assureurs (Groupama, Allianz, Generali, SMABTP). Elle est administrée par le Medef, la CPME et l'U2P qui l'ont conçue en 1979. Elle veille aux intérêts des dirigeants affiliés au régime. La gestion du régime a été confiée à Groupama – GAN Assurances.

#### **A propos d'Altares**

Expert de l'information sur les entreprises, Altares collecte, structure, analyse et enrichit les données BtoB afin de les rendre « intelligentes » et faciliter la prise de décision pour les directions générales et opérationnelles des entreprises. Le groupe propose son expertise sur toute la chaîne de valeur de la data. Partenaire exclusif en France, au Benelux et au Maghreb de Dun & Bradstreet, 1er réseau international d'informations BtoB, Altares se positionne comme le partenaire de référence des grands comptes, ETI, PME et organisations publiques, en leur offrant un accès privilégié à ses bases de données sur plus de 400 millions d'entreprises dans 220 pays.

#### **Association GSC**

Léa Cauchi - Agence CorioLink  
[lea.cauchi@coriolink.com](mailto:lea.cauchi@coriolink.com) - 06 24 96 84 21

#### **Altares**

Thierry Millon – Directeur des études  
[Thierry.Millon@altares.com](mailto:Thierry.Millon@altares.com) - 04 72 65 15 51